



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00451

Numéro SIREN : 751 888 587

Nom ou dénomination : A.M.S.

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2017 sous le numéro de dépôt 4846

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

ADVISIA

1 allée Marcel Cerdan
CS 33015
29334 QUIMPER CEDEX

V/REF :

N/REF : 2012 B 451 / 2017-B-4846

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 10/10/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Décision(s) de l'associé unique en date du 31/07/2017

Concernant la société

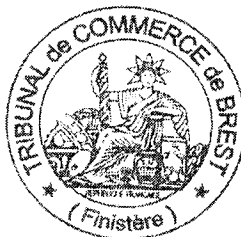
A.M.S.
Société à responsabilité limitée
ZA de Kerledan
29270 Carhaix-Plouguer

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4846 le 10/10/2017

R.C.S. BREST 751 888 587 (2012 B 451)

Fait à BREST le 10/10/2017,

LE GREFFIER



YCB
B. B...

Dépôt N° 017/B/4846

Le 10 OCT. 2017

A.M.S

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 euros

Siège social : ZA de Kerledan - 29270 CARHAIX PLOUGUER

751888587 RCS Brest

R.C.S. BREST

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Le soussigné Anthony POULICHET, associé unique et gérant de la société A.M.S, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Il n'y a pas de chiffre d'affaires sur l'exercice écoulé. Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 187 euros.

Les charges financières correspondent aux intérêts des emprunts souscrits pour l'acquisition des titres LNP s'élevant à 2 218 euros.

Le résultat net comptable s'établit à -4 105 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre filiale LNP détenue à 100 % a une activité de « centre de contrôle technique automobile agréé ». Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2016 est de 156 803 euros pour un bénéfice de 24 819 euros.

AP

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 euro contre 525 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 887 euros contre 806 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euro contre 25 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 887 euros contre 831 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -1 887 euros contre -306 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -2 218 euros (-1 643 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -4 105 euros contre -1 949 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017 se solde par une perte de -4 105 euros contre une perte de -2 099 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 mars 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 97 878 euros contre 95 840 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -4 105 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Au compte "report à nouveau"

- 4 105 euros

S'élevant ainsi à 11 187 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12 187 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

AP

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Convention conclue avec Monsieur Anthony POULICHET, associé

- Compte courant d'associé

A la clôture de l'exercice, son compte courant d'associé s'élève à 23 902,63 euros ; il n'est pas rémunéré.

Convention conclue par la SARL A.M.S avec l'EURL LNP, sa filiale :

- Avances de trésorerie

Les créances de la société s'élèvent à 31 704,20 euros, rémunérés au taux de 1.89 %, soit 333.15 euros d'intérêts.

Anthony POULICHET

Associé Unique et Gérant





N° 11084* 18

Formulaire obligatoire

(art. 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01 04 16	et clos le	31 03 17	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL AMS ZA DE KERLEDAN 29270 CARHAIX-POUGUER		Dépôt N° 927/B/4846 Le 10 OCT. 2017 R.C.S. BREST Mél : ams.autobilan@yahoo.fr	
SIRET 7 5 1 8 8 8 5 8 7 0 0 0 1 9		Ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse du principal établissement :			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Activités des sociétés holding Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,33 %	Bénéfice imposable à 15 % ou 28 %*	Déficit	4 105
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des flasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AGC Finistère 1 Allée Marcel Cerdan CS 33015 29334 QUIMPER CEDEX Tél : 0298524848		AGC Finistère 1 Allée Marcel Cerdan CS 33015 29334 QUIMPER CEDEX Tél : 0298524848	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
N° d'agrément du CGA		Date : 14.06.17 Lieu : CARHAIX	
Tél :		Qualité et nom du signataire : ANTHONY POULICHET GERANT DE LA SOCIETE	
		Signature <i>Certifié conforme</i>	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

2017

Montant global brut des distributions		(1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)		(2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e				
			f				
			g				
			h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(4)	i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j				
Montant des revenus répartis		(5)					
C. REMUNERATIONS NETTES VERSEES A L'ASSOCIE			Total (a à h)				

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise SARL AMS										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise ZA DE KERLEDAN										29270 CARHAIX-PLOUGUER					
Numéro SIRET* 7 5 1 8 8 8 5 8 7 0 0 0 1 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 12					
										Exercice N clos le 31/03/2017					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilitisations corporelles *		028		030										
	Immobilitisations financières * (1)		040	86 530	042				86 530						
	Total I (5)		044	86 530	048				86 530						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070										
		Autres * (3)	072		074										
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	11 348	086				11 348						
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	11 348	098				11 348						
	Total général (I + II)		110	97 878	112				97 878						
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					1 000							
	Ecart de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132												
	Report à nouveau		134					15 292							
	Résultat de l'exercice		136					-4 105							
	Provisions réglementées		140												
Total I		142					12 186								
Provisions pour risques et charges		154													
DETTES (+)	Emprunts et dettes assimilées		156					28 631							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					1 454							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 23 903)		172					55 607							
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176					85 692								
Total général (I + II + III)		180					97 878								
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	18 833							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AMS

Néant ☐ *

Exercice N clos le
31/03/2017

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IB

018

1

PRODUITS D'EXPLOITATION		Ventes de marchandises *				209		210			
		Production vendue {	biens	dont export		215		214			
			services *	et livraisons							
			intracommunautaires		217		218				
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222	
		Production immobilisée*								224	
		Subventions d'exploitation reçues								226	
		Autres produits								230	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	
		Variation de stock (marchandises)*								236	
		Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	
		Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240	
		Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)								242	
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)								244	
		Rémunérations du personnel*								250	
		Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	
		Dotations aux amortissements*								254	
		Dotations aux provisions								256	
		Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
		Total des charges d'exploitation (II)								264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)										290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				}	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)										306	
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)										310	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col.2						312			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles*						322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies et octies A)		987				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)		989				
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)		138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)		990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344			
		Créance due au report en arrière du déficit						346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col.1			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOF-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
	Immobilisations financières	480	86 530	484	486	86 530
	TOTAL	490	86 530	492	496	86 530

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16	17	18

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
1	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					Régularisations	590	583	594
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Dépôt N° 2017/0/4846

Le 10 OCT. 2017

A.M.S

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 euros

Siège social : ZA de Kerledan - 29270 CARHAIX PLOUGUER

751888587 RCS Brest

R.C.S. BREST

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JUILLET 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à -4 105 euros de la manière suivante :

Au compte "report à nouveau"

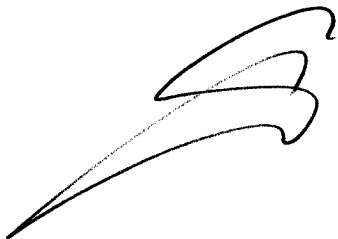
-4 105 euros

S'élevant ainsi à 11 187 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

La Gérance



Un chèque de 45,49 € est
à nous joindre

Annexe 1

OPTION POUR LA DIFFUSION DES COMPTES

Je soussigné,

Anthony POULICHET
Gérant de la Société **A.M.S**

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro
751888587 RCS Brest

Demande à la société

ADVISIA

Siège social : 1 Allée Marcel Cerdan CS 33015 29334 Quimper cedex
RCS QUIMPER 492 217 005

De bien vouloir déposer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Brest mes
comptes annuels clos au 31 mars 2017.

Je refuse donc de bénéficier de l'option de confidentialité pour ce dépôt.
Je ne bénéficie pas de l'option de confidentialité car je dépasse les critères.

Fait à CARHAIX PLOUGUER
Le

Signature du gérant

Anthony POULICHET



cachet de la société

CARHAIX AUTO BILAN
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE INDÉPENDANT
Z.A. de Kerlédan - 29270 CARHAIX
☎ **02 98 93 33 99** 
E-mail : ams.autobilan@yahoo.fr
SARL LNP au Capital de 1 000 €
TVA FR 85 503 610 024 00013 - APE 7120A

Greffe du Tribunal de Commerce
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

Le 9 octobre 2017

Affaire : A.M.S (EURL) - CARHAIX PLOUGUER 202111/CT/FN/FI- 751888587 RCS Brest
Objet : Approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2017

Madame, Monsieur,

Siège Social

1 Allée Marcel Cerdan
CS 33015
29334 QUIMPER CEDEX

Tél. 02 98 53 21 59
Fax 02 98 10 03 09

Nous vous adressons les documents concernant le dépôt des comptes de la société **A.M.S de CARHAIX PLOUGUER** :

- 1 exemplaire de l'affectation du résultat,
- 1 exemplaire du rapport de gestion,
- 1 exemplaire des comptes annuels,

Le chèque pour le dépôt des comptes est annexé à la présente.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Florence INIZAN
Assistante Juridique
02 98 53 21 59
finizan@advisia.fr

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 950
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	1 950
Déficits de l'exercice	986	4 105
Total des déficits restant à reporter	970	6 055

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

310317

N° SIRET

75188858700019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AMS

ADRESSE (voie)

ZA DE KERLEDAN

CODE POSTAL

29270

VILLE

CARHAIX-PLOUGUER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	300
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	700

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

EXERCICE CLOS LE 310317

N° SIRET : 75188858700019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AMS

ADRESSE (voie) ZA DE KERLEDAN

CODE POSTAL 29270

VILLE CARHAIX-PLOUGUER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.